

Fiche technique sur les principes de placement

Fonds de placement

Un fonds de placement permet d'investir dans de nombreux titres même avec de petits montants. Cette démarche permet de diversifier le risque de placement. Les fonds de placement sont considérés comme des fortunes spéciales. En cas de faillite de la direction du fonds ou de la banque dépositaire, ils sont isolés de la masse et bénéficient ainsi d'une protection en cas de faillite. Tous les fournisseurs de fonds sont soumis à la stricte surveillance de la FINMA, l'Autorité de surveillance des marchés financiers. La gestion de fortune est professionnelle et transparente.

Composition des fonds stratégiques

Actions (contenues dans les stratégies Actions, Agressif, Croissance, Équilibré, Défensif)

Tout actionnaire d'une société possède une partie du capital social. La valeur de l'action dépend directement des résultats de l'entreprise. On la mesure notamment à la valeur de l'entreprise et au potentiel de développement futur de celle-ci. Outre les risques d'entreprise, l'évolution globale du marché des actions ainsi que l'offre et la demande ont une incidence sur la valeur d'une action. Les actions impliquent plus de risques de fluctuation que les obligations, mais le potentiel de bénéfice est en revanche plus élevé.

Obligations (contenues dans les stratégies Obligations, Défensif, Équilibré, Croissance, Agressif)

Une entreprise ou un État ayant besoin de capitaux peuvent les emprunter sur le marché financier. En contrepartie, le débiteur verse au créancier un intérêt annuel pour la durée de l'emprunt. À l'échéance de l'emprunt, le montant de l'investissement est remboursé. Le taux d'intérêt et le remboursement dépendent fortement de la capacité de paiement du débiteur. La capacité de paiement (solvabilité) est évaluée et classée par catégories par des agences de notation. Outre la solvabilité, le niveau général des taux d'intérêt, la durée ainsi que l'offre et la demande jouent un rôle important dans la formation du prix d'une obligation. En cas de vente d'une obligation avant l'échéance, l'investisseur n'obtient pas le montant initialement investi mais la valeur actuelle de marché du titre. Les obligations sont donc également exposées à des fluctuations de valeur. Les baisses de taux d'intérêt font grimper les prix des obligations (rendements en hausse pour les fonds obligataires) alors que les hausses des taux d'intérêt les font diminuer (rendements en baisse pour les fonds obligataires). En principe, les obligations impliquent moins de risques de fluctuation que les actions, mais leur potentiel de bénéfice est également plus faible.

Placements à terme fixe (contenus dans la stratégie Stabilité)

Il s'agit de titres de créance avec une échéance très courte (maximum 1 an). En raison de leur échéance courte, les placements à terme fixe impliquent un risque de défaillance inférieur à celui des obligations.

Risque/rendement

Le potentiel de gain, mais aussi le risque de perte, sont d'autant plus élevés que le risque est important. En principe, les actions impliquent plus de risque que les obligations. Le risque de fluctuation des obligations est plus important que celui des placements à terme fixe. La marge de fluctuation des rendements annuels constitue un point de repère important pour évaluer le risque. Les stratégies de placement impliquant un risque important ne devraient être choisies que si l'on est à même de supporter les fluctuations à court terme.

Choix d'une stratégie

Investir l'argent à long terme ou à court terme

Un horizon de placement à long terme permet en principe à l'investisseur de prendre plus de risques. Un horizon de placement à court terme plaide en faveur d'une stratégie impliquant moins de risques.

Perte supportable

Un investisseur doit s'attendre à des années d'évolution négative des rendements et pouvoir malgré tout dormir tranquille. Il ne devrait pas se laisser influencer par des rendements actuels mais toujours considérer également le potentiel de risque.